



# AVIS PUBLIC

---

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ** par le directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité :

**QUE** lors de la séance du 2 mai, à 20 h, au 57, rue Laroche, Lanoraie, le conseil municipal devra statuer sur les demandes de dérogations mineures suivantes:

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 59, rue du Parc-Industriel

NATURE ET EFFETS : Permettre l'aménagement de trois entrées charretières, dont l'une d'une largeur de 38.3 m. alors que l'article 10.2.1.3 du règlement de zonage n° 105-92 stipule que deux accès d'une largeur maximale unitaire de 12.2 mètres peuvent être aménagés dans les cours avant.

Toute personne peut transmettre des commentaires écrits par courriel au [direction@lanoraie.ca](mailto:direction@lanoraie.ca) pour une période de 15 jours suivants l'avis public.

DONNÉ à Lanoraie ce 14 avril 2023.

Marc-André Maheu

directeur général et greffier-trésorier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

---

Je soussigné, Marc-André Maheu, directeur général et greffier-trésorier, exerçant mes fonctions à Lanoraie, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie le 14 avril entre 9 h et 12 h aux endroits suivants : église, hôtel de ville.

En foi de quoi je donne ce certificat, 14 avril 2023.



---

Marc-André Maheu  
directeur général et greffier-trésorier